

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

L'association _____

Domiciliée _____

Représentée par _____ en qualité de _____

A l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie dans le contexte suivant :

Date(s) : _____

Objet : _____

Lieu : _____

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le _____
Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné, Jean-Pierre Gaitet, en qualité de Maire de Miribel,
Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique – M. _____ représentant de _____

_____ est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 3ème catégorie :

Le _____ à l'occasion de _____

qui se déroulera à _____

A charge pour lui (elle) de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Miribel, le _____

Le Maire,